



## Non presentation d enfant et fausses accusations

Par **nonold86**, le **01/11/2013** à **18:53**

Bonsoir ,voilà plus de trois mois que je n ai pas vu ma fille de 5 ans! ! Pour recapituler separer en decembre 2010 jaf juin 2011 madame demande la garde de notre fille , 250 euros de pension alimentaire et un droit de visite sans nuit en presence d un membre de ma famille pretendant que j ai un probleme avec l alcool .Je propose un DVH classique et 90 euros de PA.J obtiens donc ce que je sollicite en aout lors du delibere. Tout se passe bien je refais ma vie toute notre famille recomposee est heureuse seule ombre au tableau les dettes cumulees avec mon ex que je paie seul et les remans toujours difficile avec mon ex (elle ne tolere pas le moindre retard je ne peux avoir ma fille au tel qu une fois par semaine elle me critique sans cesse aupres de ma fille .....)! Mars 2013 je saisi le jaf pour elargi mon DVH, recuperer ma fille a ma sortie des classes le vendredi au mlieu de 18 h et la ramenait a l ecole le lundi matin au lieu du dimanche 18 h pas grand chose donc je prend pas d avocat .Madame prend un avocat et commence la descente aux enfers ppur moi accusation de maltraitance d inceste ....et depuis que nous sommes passes devant le jaf mi juillet je n ai pas vu ma fille bien sur je depose plainte a chaque fois .Fin septembre je recois le jugement compte tenu des elements decrits par madame enquete social ordonne et en attendant maintient de mes droits Malgre tout madame refuse toujours et n est pas inquiete par la justice! On me parle de citation directe mais quelle est le cout de ma consignation et on me dit que ca peut se retourner contre moi ????? J ai besoin d aide , de conseil et de discuter avec des papas detruits par des accusations mensongeres ( meme ma fille raconte tout ca sur moi alors qu on avait des supers rapports avant)